

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 106 (1955)
Heft: 5

Rubrik: Zeitschriften-Rundschau = Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autriche

Mayer-Wegelin, H.: Eigenschaften und Verwendung von Eichen- und Buchenholz. Österr. Forst- und Holzwirtschaft, 1954, Nr. 9.

Le hêtre forme un bois très régulier, aux qualités peu influencées par le traitement sylvicole et la station. Le but de la production devrait être d'obtenir à un âge pas trop élevé des tiges d'un fort diamètre et d'un bois dense, résistant et à larges cernes. L'important pour le hêtre est un fort accroissement en diamètre et une forte production de substance sèche.

Le chêne produit un bois dont les qualités, les possibilités d'emploi et la valeur varient énormément suivant la station et le traitement sylvicole. Il importe donc d'adapter le but de production et le traitement aux conditions écologiques.

Mayer-Wegelin, H.: Spannungen und Spannungsrisse im Holz des stehenden und gefällten Stammes. Internationaler Holzmarkt, 1955, Nr. 4, S. 10, Mitt. der österr. Gesellschaft für Holzforschung. Bd. 7, Folge 2. Febr. 1955.

Les fentes des arbres sur pied ou des grumes sont provoquées par le retrait et par d'autres phénomènes très difficiles à expliquer. Le gel de l'eau dans les parois cellulaires ou la contraction du bois due au froid ne sont pas les causes des gélivures. Celles-ci s'expliquent par le fait que le bois, rendu plus cassant par les basses températures, ne peut plus résister aux tensions suscitées par le vent dans le tronc. C'est aussi le vent qui provoque la cadranure et la roulure. La transpiration des couronnes soumet les troncs à des tensions énormes qui s'extériorisent par des variations journalières du diamètre des troncs, et, dans des étés très secs, par les fentes de sécheresse; en hiver, celle-ci peut aussi provoquer dans les résineux de petites fentes radiales à l'intérieur des cernes. Les tensions internes du tronc varient beaucoup d'un arbre à l'autre. C'est surtout l'effet des conditions extérieures et non, comme on le croit souvent, celui de prédispositions individuelles.

Risch, G.: Der Elementen-Holzhausbau und seine Probleme. Österr. Forst- und Holzwirtschaft, Nr. 11, 1954.

La construction de maisons en bois préfabriquées est peu répandue en Suisse. Les problèmes techniques de la fabrication et du montage sont résolus d'une manière satisfaisante et le prix n'est pas insupportable. Toutefois la conception architectonique de ces maisons ne plaît pas au Suisse. Aussi ne les utilise-t-on pratiquement que pour des pavillons scolaires provisoires, des baraquements de chantier, etc., où leurs services sont appréciés.

Speer, J.: Die forstpolitischen Bestrebungen in Westdeutschland. Österr. Vierteljahresschrift für Forstwesen, Nr. 4, 1954.

Il se pose en Allemagne occidentale une foule de problèmes de politique forestière. La législation forestière dépend des «Länder» et varie passablement d'une région à l'autre. L'administration fédérale ne peut exercer sur la foreste-

rie qu'une influence indirecte; celle-ci s'exerce surtout dans le domaine économique; après la récente libéralisation complète du marché du bois, il serait souhaitable de moderniser et assouplir les ordonnances sur la classification du bois édictées en 1936. Le contrôle de la provenance des semences forestières fait l'objet d'études législatives; la loi actuelle ne suffit pas, mais sa révision est difficile. Il faudra trouver un compromis entre les exigences de la science et les possibilités d'application.

Dans tous les pays la conservation de la forêt et la garantie de son rôle protecteur sont assurés par des restrictions importantes de la propriété. Les coupes rases sont en principe interdites. Les rapports entre la forêt et la chasse ne sont pas encore réglés définitivement. Il s'agira de trouver une solution au problème des dégâts du gibier.

Le rachat des servitudes grevant la forêt avance extrêmement lentement. Il est en retard spécialement en Bavière. Même si les ayants droits ont arrêté d'en jouir, ils se refusent à les restreindre ou à y renoncer. Ils désirent une indemnité en nature souvent impossible à leur accorder.

Tant dans les forêts publiques que privées, on s'efforce d'intensifier la gestion. Elles doivent en principe toutes être aménagées. Dans les forêts d'Etat les efforts sont entravés par les crédits réduits. Dans les forêts communales les progrès sont retardés par le manque de personnel qualifié. On s'efforce de conserver les grandes forêts privées, menacées par les droits de mutation, car elles sont en général bien gérées et aménagées. Quant à la forêt paysanne on estime qu'elle est une partie intégrante de l'exploitation agricole et doit être favorisée et améliorée. Des restrictions au commerce des immeubles doivent empêcher son morcellement; des remaniements parcellaires et des associations forestières devront permettre de faire des progrès.

Wedekind, G. W., von: Das Forstwesen im Jahre 1744, 1844, 1944. Internationaler Holzmarkt, Nrn. 22 und 24, 1954.

Cet article, rédigé en 1844, nous permet de mesurer tout le chemin parcouru par la foresterie dans les deux derniers siècles. De 1744 à 1844 le prix des bois à triplé; on se plaint déjà de la concurrence des produits de remplacement qui n'ont toutefois pas empêché une élévation importante de la consommation de bois. Le matériel sur pied a diminué et les résineux se substituent malheureusement de plus en plus aux feuillus. L'organisation forestière s'est beaucoup perfectionnée; elle a pour mission première non plus l'entretien de la chasse, mais la conservation des forêts. En 1744, on commence à gérer les forêts, empiriquement, car les sciences forestières n'existent pas encore. On ignore totalement la capacité de production des forêts. Dans ses pronostics sur la situation en 1944, l'auteur pressent déjà le rôle économique toujours plus grand de la forêt et l'importance d'une gestion intense et scientifique. J.-B. C.

France

Letzgus, E.-V.: Etude de législation comparée des limitations au droit de propriété en matière forestière en France et dans les autres pays européens.

Revue internationale du bois, 1954, n° 192/193.

Analysant le nouveau Code forestier français de 1952, l'auteur constate qu'il est absolument faux et tendancieux de déclarer que l'Etat ne détient pas

en France tous les pouvoirs nécessaires pour assurer la reconstitution de l'état boisé partout où il le juge utile. Il détient des pouvoirs exorbitants qui peuvent aller dans plusieurs cas jusqu'à la dépossession totale du propriétaire.

Metro, A.: Le congrès de l'eucalyptus au Maroc. Revue internationale du bois, 1954, n° 200.

On sait que la Méditerranée était entourée d'une ceinture de forêts que les abus de toutes sortes ont détruites. Actuellement on s'efforce de la reconstituer et comme ces travaux coûtent énormément, on cherche des essences à croissance rapide. L'eucalyptus convient admirablement. Grâce à ses espèces nombreuses, on trouve des types adaptés à chaque station. Toutefois l'acclimatation à grande échelle d'un exotique pose d'innombrables problèmes de sélection, de culture, de traitement et d'utilisation industrielle du bois. La collaboration des équipes de chercheurs spécialisés les résoudra peu à peu. J.-B. C.

FORSTLICHE NACHRICHTEN · CHRONIQUE FORESTIÈRE

Verleihung der Kasthofer-Medaille

Das Kuratorium der Stiftung «Pro Silva Helvetica» hielt in Locarno eine Sitzung ab und verlieh bei dieser Gelegenheit dem nun am Langensee wohnenden ehemaligen Professor für Forstwirtschaft an der ETH, Herrn Prof. Dr. H. Knuchel, die als seltene Auszeichnung für ganz besondere Leistungen auf dem Gebiete der Forstwirtschaft bestimmte Kasthofer-Medaille in Würdigung seiner hervorragenden Verdienste um die Förderung der Plenteridee und der Forsteinrichtung im ungleichaltrigen Wald.

VEREINSANGELEGENHEITEN · AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Tätigkeitsbericht des Vorstandes des SFV

Der Vorstand des SFV hat am 3. November in Bern und am 13. Dezember 1954, 14. Februar und 6. April 1955 in Zürich getagt. Dabei wurden die folgenden Geschäfte erledigt oder geprüft und vorbereitet:

Bereinigung der Statuten.

Bereinigung des Protokolls der Jahresversammlung von Luzern.

Für das Vereinsjahr 1954/55 wurde das folgende *Arbeitsprogramm* aufgestellt:

Errichtung eines ständigen Sekretariates.

Publikation Bourquin.

Italienische Ausgabe einer monatlichen forstlichen Publikation.

Finanzreform des Bundes und seine Auswirkungen auf das Forstwesen.

Berghilfe.